

INSCRIPTIONS

CONCOURS MONDIAL DE BRUXELLES 2019 MODALITÉS PRATIQUES DE PARTICIPATION



CONCOURS MONDIAL DE BRUXELLES
The United Nations of Fine Wines



1. INSCRIPTIONS

INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE VIA NOTRE SITE WEB :
WWW.CONCOURSMONDIAL.COM

À annexer en pièce jointe au moment de l'inscription (.doc, .pdf, .jpg, scan...) :

- Bulletin d'analyse délivré par un laboratoire agréé conformément au droit de votre pays (ce document peut être une copie).
- Un visuel de la bouteille pour chaque échantillon présenté.
- La preuve de paiement par virement si vous ne souhaitez pas payer par carte de crédit sur notre site sécurisé «Ogone».

Si l'inscription en ligne vous est impossible, vous pouvez exceptionnellement inscrire vos vins en téléchargeant le dossier d'inscription sur notre site web et en le renvoyant par courrier postal.

Téléchargez et remplissez le dossier puis joignez à votre envoi :

- 1 Formulaire d'inscription complété par vin présenté.
- Le dossier client pour récapitulatif.

- Bulletin d'analyse délivré par un laboratoire agréé conformément au droit de votre pays (ce document peut être une copie).
- 1 étiquette et contre étiquette originale du millésime présenté ou une maquette provisoire de l'étiquette pour chaque échantillon présenté.
- Le règlement par carte de crédit ou par chèque (à l'ordre de «Vinopres-CMB») de votre participation au Concours, ou la preuve du virement bancaire.

Le dossier et les documents joints sont à renvoyer au secrétariat du Concours Mondial de Bruxelles :

Vinopres – CMB • Rue de Mérode 60 • B-1060 Bruxelles • Belgique • Tel : +32 2 533 27 67 • Fax : +32 2 533 27 61 • E-mail : concoursmondial@vinopres.com

LA DATE LIMITE D'ACCEPTATION DES INSCRIPTIONS EST ÉTABLIE AU 28 FÉVRIER 2019.

Par souci de protection de l'environnement, nous vous demandons de limiter l'usage de polystyrène pour l'emballage de vos échantillons.

LE RÈGLEMENT COMPLET DU CONCOURS MONDIAL EST DISPONIBLE SUR LE SITE WEB: WWW.CONCOURSMONDIAL.COM

2. TARIF D'INSCRIPTION

1 échantillon	€ 150	6 échantillons	€ 870
2 échantillons	€ 298	7 échantillons	€ 1 001
3 échantillons	€ 444	8 échantillons	€ 1 136
4 échantillons	€ 588	9 échantillons	€ 1 260
5 échantillons	€ 730	> 10 échantillons	€ 138/éch.

Pour les sociétés belges, montants à majorer de 21 % de TVA.

Pour les autres pays, montants non soumis à la TVA si vous indiquez votre numéro de TVA dans le dossier client

3. MOYENS DE PAIEMENT

Le règlement peut être effectué par carte de crédit Visa / Master card ou American Express, par virement au compte VINOPRES BE 87 0001 2552 7494 (Iban), BPOTBEB1 (Bank Identification Code) de la Banque de la Poste (CCP - B-1000 Bruxelles) ou par chèque (à l'ordre de « Vinopres-CMB ») en remplissant le bordereau de paiement. Attention, les chèques sont à envoyer avec les bulletins de participation et ne devront, en aucun cas, être joints aux colis d'expédition.

4. ENVOI DES ÉCHANTILLONS

Faire parvenir 4 bouteilles étiquetées de chaque échantillon à l'adresse ci-dessous, ainsi qu'une facture pro forma portant la mention «échantillons sans valeur commerciale - Concours Mondial de Bruxelles» afin d'éviter les frais de dédouanement :

Vinopres – CMB

Rue de Mérode, 60

B-1060 Bruxelles • Belgique • Tel : +32 2 533 27 67

Réception entre le 8 janvier et le 28 février 2019

POUR LA FRANCE, vous pouvez envoyer vos échantillons, si vous le souhaitez, à la plateforme suivante :

Concours Mondial de Bruxelles - A l'attention de Astrid Krauss • Manufacture Royale (ancien bât. Seita)- 86 - Cours de Verdun - 33210 Langon

Du 15 janvier au 28 février, tous les jours ouvrables de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30. Pour tous renseignements : (Astrid Krauss: 07 62 71 12 51)

- Sur demande, les Messageries du Libournais vous communiqueront une offre de transport privilégiée par courriel contact@mdl-services.net ou par téléphone: 05 57 55 46 26

Attention : les bouteilles doivent être capsulées en CRD

POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ, LES ÉCHANTILLONS NE DOIVENT EN AUCUN CAS ÊTRE ACCOMPAGNÉS DE TITRES DE PAIEMENT NI DE DOCUMENTS D'INSCRIPTION.

AVANT le
28 FÉVRIER

DOSSIER CLIENT

Indispensable pour la facturation
Disponible sur le site: www.concoursmondial.com

CADRE RÉSERVÉ À L'ORGANISATION

DE / / 2019
F N° DC

Société:

Adresse:

Ville: Code Postal: Pays:

Téléphone:

Web: E-mail:

Personne en charge du dossier:

Assujéti à la TVA Oui Non

Numéro de TVA: (mention obligatoire)

Je soussigné, Madame, Monsieur, agissant en nom personnel/en qualité de représentant de la firme ci-mentionnée reconnaît avoir pris connaissance du règlement du Concours Mondial de Bruxelles 2019 et l'accepte en l'ensemble de ses termes et conditions, sans aucune réserve.

Date: Signature:

ADRESSE D'ENVOI DU DOSSIER JUSQU'AU 28 FÉVRIER 2019 :

Vinopres SA - CMB • Rue de Mérode 60 • B-1060 Bruxelles • Belgique • ☎ +32 (0) 2 533 27 67

Expédie les échantillons suivants inscrits au Concours Mondial de Bruxelles 2019 :

-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-

MODE DE PAIEMENT

Nombre de produits x (Dégressivité des prix voir Tarification) = €

- Je joins un chèque (Uniquement pour la France)
- Je vire sur le compte CCP Banque de la Poste
BE 87-00012552-7494 (IBAN), BIC: BP0TBEB1 la somme de: (envoyer preuve de virement)
- Je vous autorise à débiter de mon compte VISA EUROCARD AMERICAN EXPRESS

Nom du détenteur de la carte

Numéro de la carte de crédit

Date d'expiration



CONCOURS MONDIAL DE BRUXELLES
The United Nations of Fine Wines



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Un formulaire par produit. La photocopie du présent formulaire est acceptée
Disponible sur le site web www.concoursmondial.com



CONCOURS MONDIAL DE BRUXELLES
The United Nations of Fine Wines



PRODUIT

Marque commerciale complète:

(Nom du vin et/ou de la cuvée tel qu'indiqué sur l'étiquette)

Millésime Pays Région

Appellation

Cépage Principal et %

Cépages Secondaires et %

TYPE DE PRODUIT

Type Tranquille Mousseux Pétillant Vin de Liqueur

Couleur Rouge Blanc Rosé

Dosage (Uniquement pour les vins tranquilles et vins de liqueurs)

Sec (<5g) Demi-sec Moelleux (>40g)

Dosage (Uniquement pour les vins mousseux et pétillants)

Extra-brut : entre 0 et 6 g/l Sec : entre 17 et 32 g/l

Brut : < à 12 g/l Demi-sec : entre 32 et 50 g/l

Extra-sec : entre 12 et 17 g/l Doux : > à 50 g/l

CARACTERISTIQUES DU PRODUIT

Vin boisé Oui Non Partiellement

Vin Bio Oui Non En cours de conversion

Vin Biodynamique Oui Non En cours de conversion

Echantillon présenté en vrac Oui Non

Si oui, merci de compléter l'attestation de conformité reprise en bas de page

CONSTITUTION CHIMIQUE

En annexe: bulletin d'analyse du produit établi par un laboratoire compétent, conformément au droit du pays.

Taux d'alcool acquis (% alc. vol)

Sucres résiduels (g/l)

Pression CO₂ (atm. à 10°C)

(Uniquement pour les vins mousseux ou pétillants)

TYPE D'OBTURATEUR

Bouchon de liège traditionnel

Bouchon à base de liège

Bouchon synthétique

Capsule à vis

Autre

PRIX EX WORKS (EXW) - PRIX DU PRODUIT EMBALLÉ AU DÉPART DE LA PROPRIÉTÉ (hors démarches administratives liées aux douanes, hors taxes et hors transport)

Inférieur à 5 € Entre 8,50 et 12,50 € Entre 20,00 et 35,00 € Entre 50,00 et 70,00 €
 Entre 5 et 8,50 € Entre 12,50 et 20,00 € Entre 35,00 et 50,00 € Supérieur à 70,00 €

CIRCUITS DE COMMERCIALISATION DES VINS PRÉSENTÉS

CIRCUITS DE COMMERCIALISATION DES VINS PRÉSENTÉS

MARCHÉS PRINCIPAUX À L'EXPORT

Vente à la propriété

Vente par internet

Vente en grande distribution

Vente via un circuit de distributeurs

Autre

Bouteilles

Litres

p.ex Belgique, Royaume-Uni, Chine, ...

COORDONNÉES DE L'OPÉRATEUR RESPONSABLE DU PRODUIT QUI SERA MENTIONNÉ DANS LE PALMARÈS

Producteur Négociant / Eleveur Distributeur

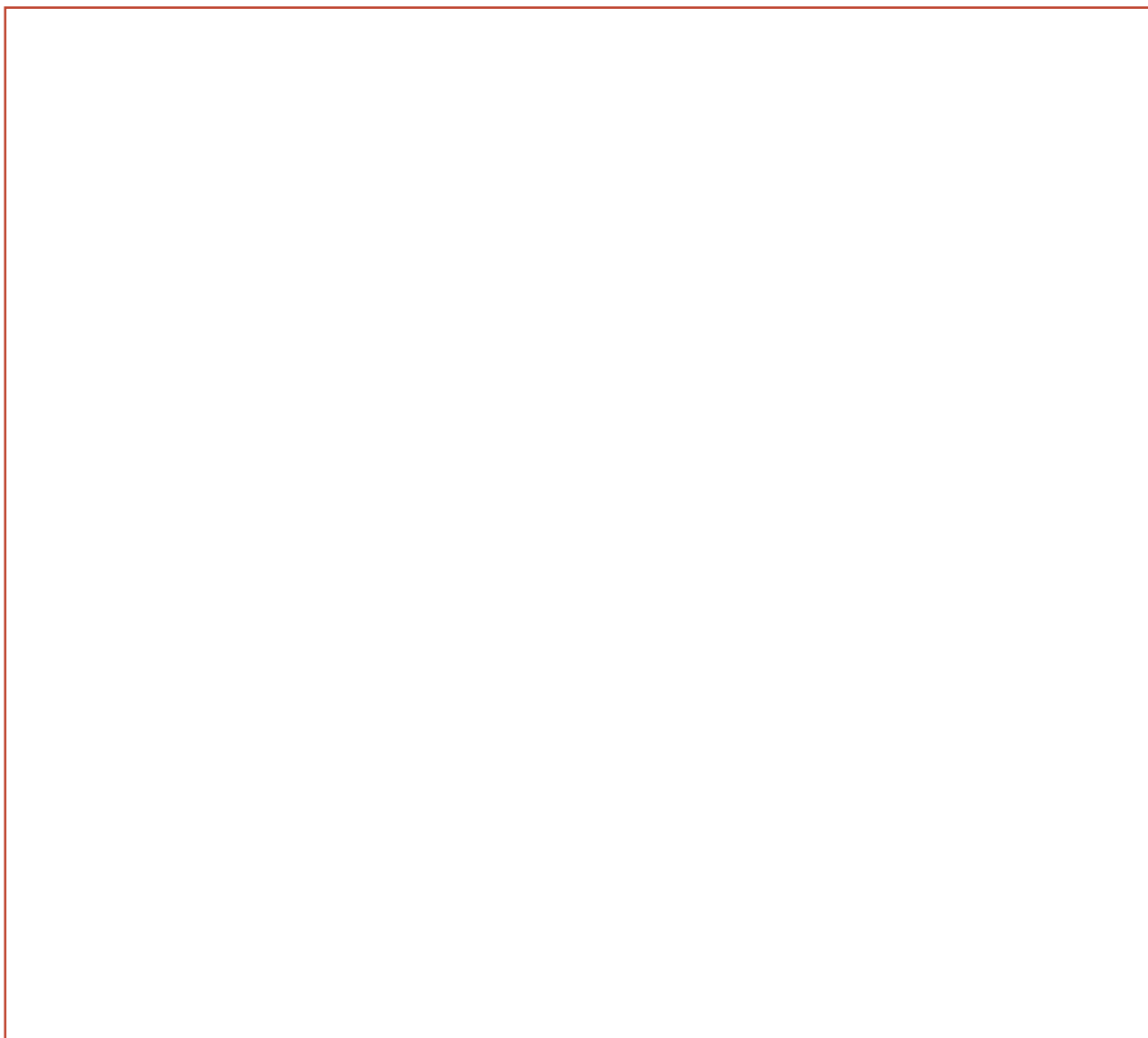
Identiques aux coordonnées dans le DOSSIER CLIENT Société différente

Nom du responsable Téléphone

Adresse Code Postale Ville

Pays Email Site web

MERCI DE COLLER UN EXEMPLAIRE DE L'ÉTIQUETTE ET DE LA CONTRE ÉTIQUETTE DU PRODUIT PRÉSENTÉ DANS L'EMPLACEMENT CI-DESSOUS. SI LA BOUTEILLE EST SÉRIGRAPHIÉE, MERCI DE JOINDRE UN VISUEL DE LA BOUTEILLE.



EXTRAIT DU RÈGLEMENT U.E.

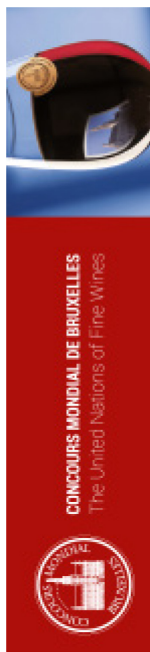
Le concours est ouvert à tous les vins, vins spéciaux et mistelles conformément aux définitions du «Code International de pratiques œnologiques» (relevant des règlements de la CEE). Le vin doit être disponible dans une quantité d'au moins 1.000 litres et être détenu en vue de la mise à la consommation dans des récipients d'un volume nominal inférieur ou égal à 2 litres. Les échantillons seront présentés en bouteilles avec l'étiquetage et la présentation d'origine. L'étiquetage sera conforme aux règlements de l'U.E pour les vins destinés à être commercialisés dans le territoire de l'U.E.

Modalités pour le certificat d'analyse et d'appréciation des vins.

Les échantillons doivent être accompagnés d'une copie d'un bulletin d'analyse officiel comportant au minimum les déterminations ci-dessous

1. Titre alcoométrique à 20 degrés Centigrade (Vol%)
2. Dosage glucose-fructose (g/l)
3. Acidité totale (mg/l)
4. Acidité volatile (mg/l)
5. Dioxyde de soufre (SO₂) total (mg/l)
6. Dioxyde de soufre (SO₂) libre (mg/l)
7. En ce qui concerne les vins mousseux et pétillants: Sur pression dans la bouteille (bars/HP)

Les méthodes d'analyse employées sont celles prévues à l'ANNEXE A de la Convention Internationale du 13 Octobre 1954 sur l'unification des méthodes d'analyse et d'appréciation des vins et qui figurent dans le Recueil des méthodes internationales d'analyse des moûts.



Attestation de conformité d'échantillon présenté en Vrac

Document indispensable pour pouvoir présenter un échantillon en vrac au **Concours Mondial de Bruxelles**.

Je soussigné _____
représentant la société ou l'exploitation _____
atteste sur l'honneur que le vin _____ présenté
au **Concours Mondial de Bruxelles** représente la totalité de la cuvée qui
sera embouteillée dans le courant du mois de _____ de l'année _____.

S'il s'agit d'une cuvée, merci de préciser le numéro du lot : _____

Le nombre de bouteilles envisagé pour ce vin est de : _____

Date

__/__/____

Cachet

Signature

Conformément à l'article 19 de son règlement, le CONCOURS MONDIAL DE BRUXELLES assurera, un contrôle aval des produits médaillés en comparant une sélection de ces produits achetés dans le commerce aux échantillons présentés. Une analyse réalisée par un laboratoire agréé COFRAC sera effectuée ainsi qu'une dégustation comparative par une sélection indépendante d'œnologues. En cas de litiges ou de différences notoires avérées, le CONCOURS MONDIAL DE BRUXELLES se réserve le droit de retirer la récompense obtenue, de contacter les services de répressions des fraudes ou les services nationaux équivalents, d'avertir les négociants chez qui ont été achetés ces produits litigieux, d'avertir les jurés ayant participé à l'édition au cours de laquelle ces produits ont été primés et d'interdire les producteurs incriminés de toutes les compétitions qu'il organise pendant une durée de cinq ans.

Pour exemple, en 2012, près de 240 échantillons médaillés ont été analysés et dégustés par un laboratoire agréé. Trois d'entre eux ont été confirmés comme présentant des différences significatives et font l'objet d'une plainte auprès des services compétents.